

MESURES DE PROTECTION: L'EXEMPLE ALPIN, PLUS DE PROBLÈMES QUE DE SOLUTIONS ...

B.Besche-Commenge – 15 juillet 2007-07-20

Ours, loups, les mesures de protection proposées sont les mêmes. Dans les Alpes, face aux loups, un bilan scientifique des conséquences de ces mesures est très inquiétant pour les Pyrénées face aux ours, alors que l'on sait que les loups sont déjà là eux aussi de façon sporadique

« *Loup-Elevage. S'ouvrir à la complexité... Le point sur 4 années de recherche sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation* », sous ce titre viennent de paraître les actes du séminaire technique organisé entre autres par le Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) : 25 articles de scientifiques (écologues, sociologues ...) et techniciens spécialisés, dont la lecture est indispensable si l'on veut justement « *s'ouvrir à la complexité* » de la confrontation entre retour des grands prédateurs et pastoralisme ^(*).

Dans les Alpes, on est passé d'environ 50 attaques de loups et 200 victimes en 1994, à 950 attaques et plus de 3700 victimes en 2005 (chiffres p.141). L'expérience des éleveurs et transhumants alpins, confrontés depuis 14 ans au retour des loups, est donc essentielle pour les Pyrénéens menacés par les ours importés, et déjà par le retour des loups.

Nullement polémiques, ces articles répondent aux critères d'objectivité que l'on attend de travaux scientifiques. C'était d'autant plus une nécessité qu'il ne s'agissait pas, ici, de prendre position pour ou contre, mais de réfléchir aux solutions, et, pour être efficaces, celles-ci ne peuvent reposer que sur une analyse objective, neutre, des conditions propres à chaque alpage concerné. Tous les auteurs partent de la réalité suivante: dans une situation imposée où :

- a) les loups sont là, et leur territoire s'étend,
- b) les autorisations de tir sont données au compte goutte et non sans grandes difficultés,
- c) de nombreux facteurs rendent difficile l'analyse « à froid » de la situation: pression et poids médiatique d'associations de défense des prédateurs bien implantées au niveau même du Ministère concerné, urgence de la situation, forte charge émotionnelle pour tous les acteurs impliqués,

dans un tel contexte il est bien évident que les territoires et les victimes du prédateur ne peuvent rester les bras croisés en l'attente d'un miracle qui ne viendra jamais.

Scientifiques et techniciens ont donc cherché avec toutes les parties concernées des solutions permettant d'éviter les dégâts. Prise en compte des techniques promues par le « plan-loup » du Ministère (identiques à celles du « plan-ours »), recherches portant à la fois sur le comportement du prédateur, celui des troupeaux, les modes de gardiennage, les besoins et nécessités zootechniques, les conditions de travail, les milieux concernés, c'est cet ensemble très riche, exhaustif, que les auteurs exposent pour en tirer un bilan et poser des questions. Disons-le tout de suite, leur lecture laisse non pas cette impression mais cette certitude : mission impossible, et pour plusieurs raisons.

Chercher à cohabiter s'apparente d'abord à un vrai travail de Sisyphe. Comme l'indique I. Mauz, sociologue au CEMAGREF: « *Les réponses que l'on peut apporter aux risques de prédation ne sont pas plus définitives qu'extrapolables /.../ ce qui convient ici ne conviendra pas nécessairement ailleurs, ce qui réussit aujourd'hui ne réussira pas nécessairement demain: il n'existe pas à ce jour de modèle valable partout et toujours /.../* » (page 163). La tâche que l'on croit accomplie, la solution que l'on croit trouvée, sont sans cesse à refaire, repenser, nulle certitude, nulle assurance, nulle tranquillité.

Au point que, sur certains alpages, les transhumants ... ne transhument plus, ou pour des périodes plus courtes, ou en gardant chez eux le cheptel le plus vulnérable, les « *tardons* », agneaux de printemps élevés traditionnellement sous la mère puis en alpage. Ils les engraisent alors chez eux,

doivent à cet effet acheter la nourriture nécessaire, et le produit, moins « naturel », en perd sa spécificité.

Dépense supplémentaire et manque à gagner qu'aucun « plan-loup » ne finance bien sûr (pp. 150-161, un article intitulé « *Indemnisation des pertes et évaluation des coûts réels* » s'achève ainsi : « *le principe de l'indemnisation forfaitaire n'est pas adapté /.../ le champ de l'indemnisation ne peut à lui seul couvrir l'ensemble des pertes liées à des attaques de loup* »).

La recherche de solutions repose sur l'établissement d'un « *diagnostic de vulnérabilité* » d'une grande complexité car il doit chercher à identifier tous les paramètres différents caractéristiques à la fois de chacun des alpages, et des différents secteurs de chacun d'entre eux. Ce diagnostic forme un tout indissociable « *pouvant entraîner une réorganisation de l'ensemble du système pastoral en place avec des conséquences plus ou moins importantes sur le travail du berger, la conduite du troupeau, l'environnement, le multi-usage* » (p.95).

On cherche alors les mesures à prendre pour contrer le prédateur, mais, pas d'illusion : « *Le diagnostic vulnérabilité, /.../, vise ainsi à limiter les risques d'attaque ou à en limiter les effets, mais n'a pas pour prétention d'affranchir le système d'élevage du risque de prédation.* » (p.82). Le risque donc persiste. Rien ne le montre mieux que la situation des Alpes de Haute-Provence où « *95% des troupeaux attaqués en 2005 sont gardés en permanence* », on est loin de la vision que certains voudraient imposer de troupeaux à l'abandon, livrés aux griffes et aux crocs, et pourtant ... (p.132, note 1).

Là comme ailleurs, il ne suffit pas d'établir un diagnostic pour que, concrètement, la thérapie puisse être mise en œuvre ni ne produise ses effets.

Deux problèmes majeurs : le coût financier des mesures de protection, et les effets négatifs de ces mesures sur tous les acteurs concernés y compris ... le milieu naturel, ce qui est un paradoxe pour un « plan-loup » soi-disant justifié par la sauvegarde de ces milieux. Mais l'enfer, c'est connu, est pavé de bonnes intentions !

Premier problème, les finances. Même si des subventions existent, elles sont très loin de compenser les surcoûts auxquels oblige la présence du prédateur - hyper protégé, lui, rappelons-le. C'est un problème général pour tous les diagnostics : « *la complexité de leur/ mise en œuvre et le temps nécessaire, l'accompagnement technique indispensable à leur/application pratique, les aménagements parfois coûteux qui en découlent ... sont autant d'éléments qui témoignent de la nécessité de moyens financiers conséquents* » (p.92).

Ainsi, sur l'alpage du Mont-Bertrand, dans les Alpes-Maritimes : « *le projet n'a pas été retenu par la commune à cause du coût global du projet; cependant, il n'existe pas d'autres alternatives satisfaisantes pour concilier la protection du troupeau et une bonne gestion pastorale de l'alpage; d'où la question de l'abandon de la montagne dans les années futures.* » (p. 102).

Second problème : lors même que les solutions techniques sont mises en œuvre, leurs conséquences sont négatives pour tous les acteurs ... sauf les loups. Elles posent problèmes aussi pour le milieu et ses autres usagers : « *impact sur la gestion des milieux naturels, confrontation avec les activités touristiques ou de chasse ...* » (p.91). Cela dans un contexte où cependant « *pour certains troupeaux où les moyens de protection sont mis en place sérieusement, la prédation ne baisse pas* » (p.128).

Quelques rapides citations, il faut tout lire en fait. Page 64, dans le Parc Naturel du Vercors : « *Les pratiques de protection généralement recommandées ont des répercussions négatives sur la conduite du système d'élevage, notamment la conduite de la reproduction et l'alourdissement du travail* ». A propos des patous, p. 123, ils peuvent « *être une gêne pour la bonne conduite du troupeau, en cassant le biais, ou en créant des conflits éventuels avec les chiens de conduite* ».

Quant à la pièce centrale des mesures de protection, le *parc de regroupement nocturne*, celui-là même que l'on présente dans les Pyrénées comme la panacée contre les attaques d'ours, il cumule les effets négatifs sur la charge de travail, l'organisation du pâturage, l'alimentation et l'état sanitaire des troupeaux, avec un impact environnemental négatif : « *piétinement excessif, érosion, voire surpâturage des parcours les plus proches. /.../ Le parcage implique parfois l'abandon de secteurs de*

pâturage trop éloignés ou difficilement accessibles » (p. 133, mais idem p. 64, 71, 75-76, 88, 90, 97, 100, 106, 135, 153 etc...).

L. Garde, écologue et responsable scientifique du CERPAM, résume ainsi la situation créée par les parcs de pâturage : ils sont «*la principale cause de désorganisation du système pastoral, avec des répercussions sur l'état des animaux, l'état du milieu, l'état des hommes qui le mettent en œuvre* », p. 220 d'un article où il s'interroge sur de nouvelles techniques à inventer, et leur faisabilité concrète. Vrai travail de Sysyphe cependant comme le suggérait, nous l'avons vu, l'article de I. Mauz, et comme on en conclut à la lecture de l'ensemble de cet ouvrage.

L'on ne peut pas alors, après l'avoir fermé, ne pas se poser la question : loups, ours, le jeu en vaut-il la chandelle alors que ces carnivores ne sont espèces menacées ni au niveau mondial ni en Europe ? Le coût, non seulement financier, mais sur l'état des hommes et des troupeaux, sur l'économie pastorale en général, sur le milieu tel que ses autres usagers aiment le pratiquer, ce coût est-il bien en rapport avec ce que de nombreux analystes de la situation appellent des *espèces emblématiques* ? C'est d'ailleurs ce mot que l'on trouve dans la *Stratégie nationale pour la Biodiversité* que le Ministère de l'écologie et du développement durable fixait pour notre pays en février 2004 : «*Certaines valeurs culturelles de la biodiversité, liées par exemple à des usages locaux et à des connaissances traditionnelles de la faune et la flore, tendent à s'effacer du fait de l'évolution des modes de vie qui affaiblissent les liens entre l'homme et la nature. Cet éloignement crée à l'inverse un intérêt pour la nature, mais la diversité du vivant reste une notion complexe, souvent mal appréhendée, au-delà de l'attachement à certaines espèces emblématiques (dauphin, baleine, ours...)* » (voir: http://3dterritoires.free.fr/SPIP/IMG/pdf/Assemblée_Nationale_-_Biodiversite.pdf)

Ajoutons ceci : pages 30-40, un article propose enfin des chiffres sûrs, obtenus selon une méthode scientifiquement irréprochable, sur les **attaques dues aux chiens**. Ces chiffres n'ont **rien à voir** avec ceux, jamais justifiés, que l'on trouve sur les sites militant en faveur du retour des grands prédateurs au milieu des troupeaux et des hommes, ou même dans les documents officiels : de l'ordre de 2 à 3% par an selon cette estimation ... « à la louche » !

L'enquête a été conduite auprès de 195 éleveurs, dans trois Régions françaises, pour un total de 110 523 ovins. Résumé, p.30: «*Les taux de prédation s'établissent en moyenne à 0,25% par an, et les fréquences d'attaques à 0,10 attaque par troupeau et par an* ».

d

(*) [“Loup-Elevage. S'ouvrir à la complexité...”](#) *Le point sur 4 années de recherche sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation* – Actes du séminaire technique des 15 et 16 juin 2006 Aix en Provence – Mars 2007. CERPAM. ISBN : 2-9510823-81 (CERPAM Route de la Durance 04100 MANOSQUE. Tél. 04 92 87 47 54. Prix : 25 euros, se renseigner pour frais de port)